

Objet : Echancier des opérations à effectuer pour :

- l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions de rang 1 à pourvoir dans les Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2012-2013)
- l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2012-2013)
- l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Ecoles supérieures des arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2012-2013)
- l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2012-2013)

Réseaux : Communauté française

Niveaux et services : tous niveaux

Période : 2012-2013

Aux Directeurs-Présidents des Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
Aux Directeurs des Ecoles supérieures des arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	A.G.P.E. Madame Duvivier Murielle Téléphone 02/413.23.95		
<u>Destinataire</u>	Voir ci-dessus		
<u>Contact</u>		Téléphones : Mme DUVIVIER 02/413.23.95 Mr SMEERS 02/413.24.17	
<u>Document à renvoyer</u>			
<u>Date limite d'envoi</u>			
<u>Objet</u>	Echancier des opérations à effectuer pour : <ul style="list-style-type: none"> - l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions de rang 1 à pourvoir dans les Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2012-2013) - l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2012-2013) - l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Ecoles supérieures des arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2012-2013) - l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2012-2013) 		

Renvoi (s) :

Nombre de pages : 4

- annexe :

Mots clés :

Aux Directeurs-Présidents des Hautes Ecoles organisées par la
Fédération Wallonie-Bruxelles ;
Aux Directeurs des Ecoles supérieures des arts organisées par
la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Réf : 03/MD/GL/APPELHE

Bruxelles, le 8 février 2012

- OBJET :** Echancier des opérations à effectuer pour :
- l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions de rang 1 à pourvoir dans les Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2012-2013)
 - l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2012-2013)
 - l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Ecoles supérieures des arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2012-2013)
 - l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2012-2013)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli une note explicative reprenant les différentes opérations, ainsi que leurs délais de réalisation pour mener à bien les appels repris sous objet.

Ainsi que vous le constaterez à sa lecture, la réalisation et le phasage de ces opérations s'inscrivent dans la continuité de ce qui avait été convenu lors des années académiques 2009-2010 et 2010-2011 au cours des réunions tenues à l'administration.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de :

Madame Murielle DUVIVIER : 02/413.23.95
Monsieur Jean-Philippe SMEERS: 02/413.24.17

Mes services restent à votre disposition.

Christian NOIRET,

Directeur général a.i.

Date de réalisation	Opérations à effectuer	
	HAUTES ECOLES	ECOLES SUPERIEURES DES ARTS
	Article 21 du décret du 24/07/97	Article 99 alinéa 3 du décret du 20/12/2001
14 février 2012 au PLUS TARD	Transmission au Gouvernement de la liste des emplois vacants par courrier postal et par courrier électronique (pas de PDF) à jean-marc.gaspard@gov.cfwb.be	
	Georges.SIRONVAL@gov.cfwb.be	Xavier.DUPONT@gov.cfwb.be
16 février 2012 à 12h00	L'Administration, avec le Cabinet - finalise la liste des emplois - complète les appels - envoie au Moniteur	
	<p style="text-align: center;">PERSONNEL ADMINISTRATIF</p> <p>la numérotation des emplois est conçue comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 1^{er} élément : PA (personnel administratif) ● 2^{ème} élément : l'année (12) ● 3^{ème} élément : le numéro de la Haute Ecole (1 : Haute Ecole de Bruxelles, 2 : Haute Ecole « Paul Henri Spaak », 3 : Haute Ecole de la Communauté française du Hainaut, 4 : Haute Ecole « Charlemagne », 5 : Haute Ecole « Robert Schuman », 6 : Haute Ecole « Albert Jacquard ») ou de l'Ecole supérieur des Arts(1=CRB ; 2=CRL ; 3=ARTS² ; 4=La Cambre ; 6=INSAS) ● 4^{ème} élément : le numéro de la fonction 	

	<p style="text-align: center;">HE</p> <p>La numérotation des emplois est conçue comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} élément : l'année (12) • 2^{ème} élément : le numéro de la Haute Ecole (1 : Haute Ecole de Bruxelles, 2 : Haute Ecole « Paul Henri Spaak », 3 : Haute Ecole de la Communauté française du Hainaut, 4 : Haute Ecole « Charlemagne », 5 : Haute Ecole « Robert Schuman », 6 : Haute Ecole « Albert Jacquard »). • 3^{ème} élément : le numéro de la fonction, à savoir <ul style="list-style-type: none"> « 1 » pour maître de formation pratique « 2 » pour maître assistant « 3 » pour chargé de cours • 4^{ème} élément : le numéro d'ordre 	<p style="text-align: center;">ESA</p> <p>La numérotation est conçue comme suit et dans l'ordre : aa.e.f.d.c.nn</p> <ul style="list-style-type: none"> • aa : année civile en cours (12) • e : n° de l'école (1=CRB ; 2=CRL ; 3=ARTS² ; 4=La Cambre ; 6=INSAS) • f : n° de la fonction <ul style="list-style-type: none"> 1=accompagnateur 2=assistant 3=chargé d'enseignement 4=professeur type court 5=professeur type long 6=conférencier • d : n° d'identification du domaine <ul style="list-style-type: none"> 1=APVE (Arts Plastiques, Visuels et de l'Espace) 2=MUS (Musique) 3=TAP (Théâtre et Arts de la Parole) 4=ASTDC (Arts du Spectacle et Techniques de Diffusion) • c : n° d'identification de la catégorie <ul style="list-style-type: none"> 1= Cours Artistiques 2= Cours Généraux 3= Cours Techniques • nn : numérotation continue pour les différents postes vacants répondant aux critères précédents
<p style="text-align: center;">1^{er} mars 2012</p> <p><u>19 jours calendrier</u> à dater de la publication au M.B.</p>	<p style="text-align: center;">Publication des appels au Moniteur Belge Art.5, al.3 D 20.06.08 (PA)</p> <p>Art.22, al.1er D 24.07.1997</p> <p>Art.23, 4° D24.07.97</p>	<p style="text-align: center;">Art. 100, al.1er D 20.12.2007</p> <p style="text-align: center;">Durée de validité des appels Art.102, Al.1er, 5°D20.12.2001</p>

